

TRANSFERT DU SIÈGE (HAUTE-GARONNE VERS HAUTE-GARONNE)

Attention : les documents doivent être fournis en 2 exemplaires dont 1 original pour le Greffe

PIÈCES OBLIGATOIRES

- ◆ Le **FORMULAIRE M2** à compléter et à signer
- ◆ **STATUTS** à jour et certifiés conformes par le dirigeant
- ◆ **PROCÈS VERBAL** de l'assemblée générale
- ◆ **ATTESTATION** de parution dans un journal d'annonces légales
- ◆ La **DÉCLARATION CMA 31** à compléter et à signer

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES (en fonction de l'origine du fonds)

CRÉATION	ACHAT	APPORT	LOCATION GÉRANCE
<ul style="list-style-type: none"> ● BAIL COMMERCIAL <li style="text-align: center;">Ou ● AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE <li style="text-align: center;">Ou ● CONTRAT DE DOMICILIATION 	<ul style="list-style-type: none"> ● ACTE D'ACHAT DU FONDS original enregistré aux Services des Impôts (fournir en plus l'autorisation du propriétaire si droit au bail non prévu dans l'acte d'achat) <li style="text-align: center;">Et ● ATTESTATION DE PARUTION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES (constatant l'achat du fonds) 	<ul style="list-style-type: none"> ● ACTE D'APPORT enregistré aux Services des Impôts (si apport ≥ 30000 € fournir en plus le rapport des Commissaires aux apports) <li style="text-align: center;">Et ● ATTESTATION DE PARUTION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES (constatant l'apport du fonds) 	<ul style="list-style-type: none"> ● CONTRAT DE LOCATION GÉRANCE <li style="text-align: center;">Et ● ATTESTATION DE PARUTION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES (constatant la location gérance)

FRAIS Chambre de Métiers + Greffe

- ◆ Consulter le site de la Chambre de Métiers (www.cm-toulouse.fr) - « **Tarifs** »

POUVOIR

- ◆ Si vous mandatez une personne : complétez le **Pouvoir** en 2 exemplaires (avec signature originale)